



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2026 A 19H00

Présents : DEFRAISNE Amandine, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, D'AGRO Jean-François, DRAPÉ Magalie, JOANNON Yohann, ALLANIC Christian, SEYS Stéphane

Absentes excusées : TRAON Jeanne donne pouvoir à BORTOLUZZI Marion

Absente : DEVARENNES Dominique

Secrétaire de séance : BORTOLUZZI Marion

Sous la présidence de Frank LEMAIRE, Maire.

Début de la séance 19 heures00.

1 : Approbation du PV du conseil municipal du 27 avril 2026

Voté pour à l'unanimité.

2 : Avis sr le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Voté 9 VOIX pour 1 ABSTENTION

3 : Subvention exceptionnelle Association Le Pari du Lac pour le Festival 2026

Après la sortie des membres actifs de l'Association du Pari du Lac, les membres de l'assemblée ont décidé à l'unanimité d'accorder à l'association La Pari du Lac une subvention de 300.00€

4 : Délibération complétant la délibération N°09-2026 de délégation à Monsieur le Maire– alinéas 15/17/21/22/26/27

Voté pour à l'unanimité.

Questions diverses :

- Le conseil municipal s'est interrogé concernant le recours portant sur le projet éolien de Trilla. Monsieur le Maire a expliqué que la justice avait été saisie par la Préfecture des Pyrénées-Orientales.
- Achat de groupes électrogènes, des devis vont être demandés. La décision sera prise ultérieurement.
- Raccordement énergie solaire pour les bâtiments communaux et l'antenne, le PNR et les Bâtiments de France seront interrogés concernant l'utilisation de panneaux solaires couleur brique.
- Suite au courrier de Monsieur MARTIGNOLES, Président de l'association pour le Développement des abords du Barrage du Fenouillèdes, le Conseil Municipal décide de lui proposer un rendez-vous afin de débattre sur une éventuelle adhésion à l'Association.
- Avenant au contrat de Monsieur CORBIN Christophe concernant les horaires. Suite à sa proposition, le Conseil Municipal a décidé de faire une contre-proposition de planning par courrier à Monsieur CORBIN Christophe concernant les horaires d'ouvertures et de fermetures du Café et de la terrasse.
- Suite à la réunion du PNR sur les pistes DFCI, il en ressort que les pistes sont en très mauvais état. Des dossiers de subventions seront à réaliser afin de refaire les pistes DFCI. La pose de cuves peut être subventionnée par le Fonds vert.
- Réunion avec Madame Hermeline MALHERBE concernant les différents projets d'investissement. La réfection entièrement des gîtes communaux peut faire l'objet d'une subvention par le biais de « l'appel à projet », date de clôture du dépôt du dossier le 01/09/2026.
- Une prochaine réunion avec l'ARS est prévue le 22 juin 2026 concernant une éventuelle installation de Maison de Santé à Caramany.

Le Maire

La Secrétaire de séance